Répertoire spécifique

Prise en charge du patient traumatisé en milieu préhospitalier

RS7796 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43046, 43437
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/10/2026
Date d'échéance	30/10/2028

Certificateur(s)

LIFE SUPPORT FRANCE (LSF) · SIRET : 83496800000010

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LIFE SUPPORT FRANCE (LSF)	83496800000010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification "Prise en charge du patient traumatisé en milieu préhospitalier" est destinée aux personnels des soins d'urgence (médecins, infirmiers, ambulanciers, pompiers professionnels et volontaires). Elle s'inscrit dans le cadre de la formation continue. Elle vise à attester des compétences en lien avec la prise en charge d'un patient traumatisé en milieu préhospitalier, selon une méthode standardisée. Plus précisément, elle a pour objectif d'harmoniser les pratiques des professionnels, de structurer la prise en charge et la communication interprofessionnelle, ainsi qu'à garantir la qualité et la sécurité des soins d'urgence.

La formation Prise en charge du patient traumatisé en milieu préhospitalier a pour objectif de permettre aux intervenants des soins d'urgence d'acquérir une méthodologie commune et structurée en ce qui concerne la prise en charge du patient traumatisé en milieu préhospitalier. Cette méthodologie commune s'appuie sur un protocole standardisé. Cela vise à renforcer l'efficacité interprofessionnelle, à fluidifier la communication entre ces derniers et à garantir la sécurité de l'intervention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Sécuriser la zone d'intervention, afin de garantir l'intégrité des personnes, des intervenants et du patient.

Analyser l'état clinique d'un patient traumatisé selon les signes cliniques spécifiques à certaines situations de prise en charge à risques tels que l'état de choc, les traumatismes crâniens, les brûlures graves, ainsi qu'aux spécificités liées à des patients vulnérables tels que les enfants, les personnes âgées ou les femmes enceintes.

Réaliser une évaluation clinique structurée permettant de prioriser et de mettre en œuvre la prise en charge du patient

selon l'algorithme d'urgence XABCDE (eXanguination (contrôle des hémorragies), Airway (libération des voies aériennes), Breathing (évaluation et assistance de la respiration), Circulation (contrôle et soutien circulatoire), Disability (évaluation des déficits neurologiques), Exposure (examen complet du patient)).

Coordonner l'action de l'équipe interprofessionnelle et transmettre les informations nécessaires à la continuité de la prise en charge,

elon l'algorithme d’urgence XABCDE (eXanguination (contrôle des hémorragies), Airway (libération des voies aériennes), Breathing (évaluation et assistance de la respiration), Circulation (contrôle et soutien circulatoire), Disability (évaluation des déficits neurologiques), Exposure (examen complet du patient)).

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification "Prise en charge du patient traumatisé en milieu pré-hospitalier" vise à transmettre un outil commun permettant une standardisation des pratiques et un langage commun à divers professionnels. La certification ne confère en aucun cas le droit d'effectuer des actes réservés aux professions médicales ou dépassant le décret de compétences initial du candidat. La certification "Prise en charge du patient traumatisé en milieu pré-hospitalier" atteste uniquement de la maîtrise de la méthode commune transmise.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d’un Diplôme d’État Infirmier (DEI)
Être titulaire d’un diplôme d’État (DE) de docteur en médecine
Être titulaire d’un Diplôme d’État Ambulancier (DEA)
Justifier de la validation de la formation d’équipier (ou grade supérieur) de sapeur-pompier (professionnel ou volontaire)

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Le candidat doit avoir réalisé la partie en auto-formation à distance. Il doit justifier d'une présence aux deux jours de formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les membres du jury sont au minimum au nombre de deux.
Ces derniers sont des professionnels recrutés sur la base des critères suivants : les instructeurs sont d’anciens stagiaires ayant validé la formation avec plus de 84% de réussite, suivi d’une formation instructeur dans les douze mois suivants, le premier cours, voire les deux premiers si besoin, sont supervisés par un membre habilité et affilié, obligation de dispenser au minimum un cours dans l’année et de participer à toutes les mises à jour concernant le statut d’instructeur.

Base légale

Date de décision	30/10/2026
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/10/2028
Date de dernière délivrance possible	29/04/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	514	—	—	—
2024	499	—	—	—
2023	591	—	—	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7796/